



Les Nouvelles

Volume 15 — numéro 37 – 12 juin 2014

Nouvelle date pour l'AGA de COMACO

La date de notre assemblée générale, que nous avons annoncée dans les Nouvelles de la semaine dernière, coïncidait avec celle des États généraux régionaux du mouvement communautaire (24 septembre 2014). Conscients de l'importance de cette démarche pour le mouvement communautaire, notre AGA sera donc devancée au **23 septembre 2014**. Au plaisir de vous y retrouver nombreux!

Journée internationale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées

Chaque année, cette journée est l'occasion de lever un peu plus le tabou autour de la maltraitance. Cette année, pour l'équipe de COMACO, cette journée marque aussi la fin de la tournée de la pièce *Des maux pour le dire*. Nous avons eu le plaisir de présenter la pièce cet hiver dans plusieurs de nos organismes membres et de leurs HLM.

Nous aimerions remercier tous les intervenants qui nous ont reçus durant cette tournée. Vous visiter nous a permis d'apprendre à mieux vous connaître. De mieux comprendre les défis auxquels vous faites face. De constater tous les efforts que vous mettez au quotidien pour briser le silence et l'isolement. Merci pour votre accueil chaleureux. Merci aussi aux directions de leur appui pour ce projet. Nous sommes impatients de retravailler avec vous...

Fractionnement des revenus de retraite repoussé à 65 ans

Dans son [article](#) du 11 juin 2014 dans le *Journal de Québec*, Louis Gagné rapporte les propos de la porte-parole péquiste pour les aînés, Lorraine Richard. Madame Richard dénonce la décision du gouvernement Couillard de fixer à 65 ans l'âge du fractionnement des revenus de retraite. Depuis 2007, il était possible de fractionner certains revenus de retraite entre conjoints à tout âge. Selon Madame Richard, c'est 52 millions de dollars que le gouvernement ira chercher dans les poches des 60 à 65 ans.

Le ministre des Finances, Carlos Leitão, s'est défendu en affirmant qu'il s'agissait de « réparer une iniquité ». Jusqu'ici les retraités de 60 ans et plus recevant une rente d'un régime de pension agréé (RPA) pouvaient fracturer leurs revenus, mais pas ceux dont les revenus provenaient d'un REER. Maintenant après 65 ans, c'est possible pour tout le monde.

Loi antipourriel

C'est le 1^{er} juillet 2014 que la loi antipourriel canadienne entrera en vigueur. L'objectif est de réglementer l'envoi de messages commerciaux, sauf si le destinataire y a consenti ou que votre message contient certaines informations obligatoires.

Si votre organisme envoie à ses membres, ses partenaires ou au public, un courriel qui vise à annoncer ou à promouvoir ses services, biens ou activités, il y a de bonnes chances que ce courriel soit considéré comme un message électronique commercial (MEC).

Pour obtenir le consentement de vos contacts, vous pouvez leur faire parvenir un courriel demandant de cocher oui ou non à la demande d'envoi de MEC. Le formulaire de consentement doit contenir le nom et les coordonnées de l'expéditeur, et un énoncé qui manifeste le consentement de la personne et la possibilité de retirer ce consentement à tout moment. Un consentement tacite est aussi possible s'il y a preuve d'une relation privée préexistante (de 2 ans), dans le cas d'une adhésion d'un membre à l'organisme.

La loi prévoit plusieurs exceptions. Pour connaître les exceptions et pour plus d'information, consulter la [chronique](#) parue sur le site du Regroupement de loisirs et sports du Québec.

Belle initiative des Grand-mères en colère

Insatisfaites des efforts entrepris pour sécuriser les piétons les plus vulnérables dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, ces militantes engagées ont manifesté de façon créative jeudi dernier. La durée des feux pour la traversée des piétons est selon elles bien trop courte. Elles en ont fait la preuve en tentant de traverser l'avenue Wilson durant les 15 secondes du feu piétonnier. La traversée pour une personne en marchette peut prendre jusqu'à 60 secondes. La situation devrait encore empirer alors que des travaux majeurs auront lieu dans les alentours de la rue Sherbrooke.

Voici quelques-unes des demandes des grands-mères en colère:

- Rallonger le temps de traversée des piétons sur les grandes rues
- Installer plus de feux de circulation pour piétons le long des artères
- Améliorer la visibilité des automobilistes aux intersections
- Réduire la limite de vitesse dans toutes les rues.

Plus de détails dans [l'article](#) de Christopher Nardi.

CAA Québec : Conseils pour les aînés

La CAA met en ligne une trousse à outils visant à aider les aînés à conduire le plus longtemps possible, en toute sécurité. Parmi ces outils très concrets, on retrouve un test d'évaluation de compétences qui permet de déterminer les points à améliorer dans sa conduite automobile. Une section explicative traite des effets du vieillissement sur la conduite automobile. Des conseils permettent d'entretenir ses compétences et d'adapter ses habitudes de conduite pour demeurer performant derrière le volant. On y propose aussi aux proches de conducteurs aînés, des façons d'aborder leurs inquiétudes face à la conduite de leurs parents. Pour un été de liberté et en toute sécurité : conducteursâgés.caa.ca.

Bien vieillir et développer son réseau avec l'ACSM

Ce projet-pilote de l'Association canadienne de la santé mentale (ACSM) vise les aînés montréalais. Le programme est offert au sein d'organismes qui desservent déjà la population aînée. L'objectif est d'aider les aînés à faire face à la solitude et à développer des stratégies concrètes pour consolider leur réseau social. La formation permet également une meilleure connaissance des ressources disponibles dans son milieu (groupe de loisirs, lieux d'implication possibles, organisme d'aide, etc.).

Une série de 6 ateliers hebdomadaires d'une à trois heures est proposée à des groupes fermés d'une quinzaine de personnes. Une dernière rencontre « retrouvailles » s'ajoute pour faire le point sur les apprentissages, solidifier les liens créer et observer les résultats. Des formateurs expérimentés accompagnent les participants durant toute la démarche. Pour plus d'information, contactez Geneviève Fecteau au 514-521-4993.

Colloque Résister au désenchantement... S'engager

Ce colloque sera présenté par l'Association canadienne de la santé mentale (ACSM). Des porteurs de projets d'entraide et de construction du monde y partageront leurs motivations. Parmi les panélistes, un médecin, une travailleuse sociale, un camelot de l'Itinéraire et une gérontologue. Cette conférence aura lieu le **3 octobre 2014** de 8h15 à 16h00, À la bibliothèque et Archives nationales du Québec. Plus d'information au www.acsmmontreal.qc.ca

Une carte pour combattre l'abus

L'AQDR de Rouyn-Noranda offre maintenant aux aînés de sa région, une petite carte ressource où l'on retrouve une douzaine de numéros de téléphone d'urgence dont pourrait avoir besoin une personne aînée. Une fois repliée, la carte a le format d'une carte d'affaires. Parmi les numéros, on retrouve la ligne Abus Aînés, la ligne de Prévention du suicide, diverses ressources comme la banque alimentaire, le CLSC, S.O.S violence conjugale. On retrouve également le numéro de la travailleuse de milieu et du Centre de bénévolat pour l'accompagnement transport. Un espace est aussi réservé pour inscrire des numéros personnels.

Vieillessement : point de vue des hommes de 65 ans et plus

La Chaire de recherche UQAM sur le vieillissement et la diversité citoyenne est à la recherche d'hommes de 65 ans et plus qui accepteraient de donner leur point de vue, dans une entrevue d'une heure, sur leur expérience et leurs perceptions du vieillissement. Les hommes intéressés peuvent contacter Julien Gauthier Mongeon au 514-754-7932 ou au 514-987-3000, poste 8528.

Nouvelles des membres et partenaires

Le programme *Naviguons ensemble* des **Petits Frères** vise à initier les personnes du 4^e âge à internet, par l'utilisation du Ipad. Un guide d'animation permet à un bénévole d'accompagner un aîné dans sa découverte tout en brisant l'isolement. Une façon de s'ouvrir à de nouvelles possibilités d'activité, pour les personnes qui pourraient être intimidées par une relation avec une personne très âgée. C'est également une façon pour les aînés de stimuler leurs fonctions cognitives. Le guide sera disponible en ligne au cours de l'été. Une formation sera également offerte aux bénévoles le dimanche 22 juin 2014 à la maison Garnier. Il est possible d'écrire pour obtenir de l'information : naviguons@petitsfreres.ca.

Version imprimable ci-jointe.

Offre d'emploi ci-jointe.